Cinquante-septième année. - N ° 132 A Lundi 10 et mardi 11 juillet 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1511

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

309 114 114 RCS Clermont-Ferrand.
MATERIAUX DUFRANCAIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1334800.00 EUR.
Adresse : Z I.Route de Clermont, 63160 Billom.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ETABLISSEMENTS PERREIN Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros Siège social : 53 Rue de l'industrie 03300 CUSSET 328 201 876 RCS CUSSET ET MATERIAUX DUFRANCAIS Société par actions simplifiée au capital de 1 334 800 euros Siège social : 160 Route de Clermont Zone Industrielle 63160 BILLOM 309 114 114 RCS CLERMONT FERRAND AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLERMONT FERRAND du 14 juin 2023, La société ETABLISSEMENTS PERREIN, société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros, dont le siège social est 53 Rue de l'industrie 03300 CUSSET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 328 201 876 RCS CUSSET, et la société MATERIAUX DUFRANCAIS, société par actions simplifiée au capital de 1 334 800 euros, dont le siège social est 160 Route de Clermont, Zone Industrielle, 63160 BILLOM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 309 114 114 RCS CLERMONT FERRAND, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ETABLISSEMENTS PERREIN par la société MATERIAUX DUFRANCAIS. La société ETABLISSEMENTS PERREIN ferait apport à la société MATERIAUX DUFRANCAIS de la totalité de son actif, soit 1 161 277 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 548 957 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 612 320 euros. La société MATERIAUX DUFRANCAIS détenant la totalité des 800 actions composant le capital social de la société ETABLISSEMENTS PERREIN, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de ETABLISSEMENTS PERREIN détenues par MATERIAUX DUFRANCAIS un boni de fusion de 31 209 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ETABLISSEMENTS PERREIN depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société MATERIAUX DUFRANCAIS. La fusion est soumise à la condition suspensive suivante : Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MATERIAUX DUFRANCAIS de la fusion par voie d'absorption de la société ETABLISSEMENTS PERREIN La

fusion sera réalisée à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MATERIAUX DUFRANCAIS d'approbation de la fusion par voie d'absorption de la société ETABLISSEMENTS PERREIN La société ETABLISSEMENTS PERREIN sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : -Au greffe du Tribunal de commerce de CUSSET pour la société ETABLISSEMENTS PERREIN en date du 6 juillet 2023, -Au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND pour la société MATERIAUX DUFRANCAIS en date du 6 juillet 2023, Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..